

« LA REcherche de Nos Ancêtres » Cercle Généalogique de la Vallée du Loing

Association loi de 1901

N° 077 401 1335

Siren : 503 382 327

Conseil d'administration du 19 mars 2015

- *Présents (6) : Valérie Asselin, Jean Cousin, Jean-Jacques Couvant, Valérie De Sa Ferreira, Josy Ferry, Jean-Claude Renouf*
- *Excusée (2) : Monique Jachet, Huguette Loire*

Ouverture de la séance à 18h30

TRÉSORERIE

- La trésorière a déposé ce matin les chèques (adhésions 2015 et autres) au Crédit Mutuel
- La présidente a remis des documents (justificatifs) à la trésorière pour les comptes
- Le compte de LCL devra être fermé

COTISATIONS 2015

- 26 personnes ont payé leur cotisation
- Faire une relance pour les retardataires (joindre l'appel de cotisation)
- Alain VERGNE, adhérent n°84, s'étonne d'avoir reçu une relance pour la cotisation 2015, alors qu'il a réglé en novembre 214 pour l'année 2015
 - Il dit ne pas avoir reçu le CD-ROM des grimoires
 - Lui renvoyer le CD-ROM + le dernier grimoire en version papier

DEMANDES DE SUBVENTION

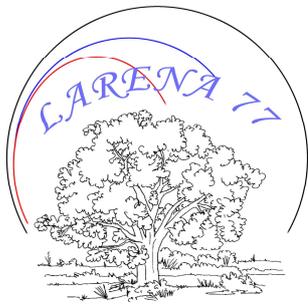
- Saint-Mammès a répondu négativement, argumentant que la commune, contrainte à des économies, ne subventionnait que les associations de la commune

ASSURANCE

- Envoyer une lettre de résiliation à Générali (Trésorière)
- Revoir les devis (Crédit Mutuel, AGPM Assurances, ...)

IMPÔTS : RESCRIT FISCAL

- La demande de rescrit fiscal a été adressée en courrier recommandé avec AR en janvier
- L'administration fiscale dispose d'un délai de six mois à compter de l'accusé de réception pour statuer. Sans réponse au-delà de ce délai, la demande est considérée comme approuvée, et LARENA77 sera donc habilitée à délivrer des reçus en vue de réduction d'impôts sur présentation de factures ou de fiches d'abandonnement de frais kilométriques
- Cette habilitation comme association d'intérêt générale prendra effet à la date de réception de la décision de l'administration fiscale, ou à défaut à l'expiration du délai de six mois, par conséquent il n'y aura pas d'effet rétroactif
- Une mise à jour du règlement intérieur s'avère nécessaire pour préciser les conditions de prise en charge des frais lors des déplacements



« LA REcherche de Nos Ancêtres » Cercle Généalogique de la Vallée du Loing

Association loi de 1901
N° 077 401 1335
Siren : 503 382 327

CALENDRIER

- 📅 Mardi 12 mai 2015 : réunion à la mairie de Moret à 18h00
 - Définition des occupations des salles pour la période du 01/11/2015 au 31/10/2016
 - Nous devons réserver la salle des fêtes et la cuisine du vendredi 01/04 au dimanche 03/04
- 📅 Sortie à Paris du 11 avril
 - Une dernière relance sera faite à la réunion du 24/03
 - Envoyer le programme à Christian PLONQUET et à François BECEL
 - Faire un courrier le 31/03 au Val-de-Grâce avec la liste des visiteurs
 - Faire la réservation le 31/03 au restaurant « Chez Bébert »
- 📅 Exposition à St-Usuge (71) (à la demande de Mickael CHEVREY)
 - Revoir ce point à la réunion du 24/03
- 📅 Paella du 30 mai
 - La salle de Villecerf n'est pas disponible
 - La salle de Treuzy-Levelay coute 500 euros / jour
 - La salle de Dormelles coute 345 euros / jour
 - La salle de Villemer coute 150 euros / jour (une option a été posée pour cette salle)
 - Faire la réservation de la salle de Villemer
 - Faire un estimatif des dépenses pour fixer le prix par convive
- 📅 Visite au Musée de la Grande Guerre le 20 juin
 - Faire un appel après la sortie du 11/04
- 📅 Calendrier 2^e semestre
 - Forums de Moret et de Veneux
 - Fête 1900 à Moret : voir participation sur le stand de Rodolphe SACAULT
 - Octobre : Salons à Château-Thierry et en Meuse (voir les dates)

EXPOSITION 2016

- 📅 Faire un courrier à la fanfare de Lorrez-le-Bocage pour obtenir un devis

SITE INTERNET

- 📅 Réunion de bureau le 31/03 à 18 :00 chez la présidente avec Jean GUILLEMARE et Régis CHABERNAUD

ORVANNE

- 📅 Revoir le dossier pour savoir quelques sont les obligations auxquelles nous devons répondre

BIBLIOTHÈQUE

- 📅 Livre « Figures locales et illustres méconnus » (tome1), édité par le CG de la Brie chez Amatteis
 - Faire passer la plaquette le 24/03 pour savoir si certaines personnes sont intéressées
 - Dans l'affirmative, envoyer un message au CG de la Brie pour savoir si nous pouvons avoir un tarif dégressif pour un achat groupé

Fin de la séance à 20h30